

Bulletin d'information n°4 - Janvier 2025

Madame, Monsieur,

L'ensemble de l'équipe d'ABO Energy (anciennement ABO Wind) se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Notre société a changé de nom en mai 2024 pour devenir ABO Energy. A l'origine spécialisés dans l'énergie éolienne, nous développons et construisons également aujourd'hui des parcs photovoltaïques ainsi que des installations de stockage et d'hydrogène. Le remplacement de « Wind » par « Energy » reflète ainsi la complétude de nos services dans le domaine des énergies renouvelables. ABO Wind n'a ni fusionné ni été rachetée par une autre entreprise.

Après bientôt 3 années d'études et d'expertises de terrain, le projet éolien de Frôlois poursuit son développement. Les enjeux patrimoniaux du site nous amènent à devoir compléter notre étude paysagère. Il est important pour ABO Energy de proposer un projet qui réponde à l'exigence du territoire sur lequel il va s'implanter. C'est pourquoi nous avons pris la décision de différer le dépôt du projet éolien d'encore quelques mois, afin de laisser le temps à notre bureau d'étude paysager d'enrichir ce volet.

Ce nouveau délai va nous permettre de finaliser la mise en place de certaines mesures d'accompagnement. Nous vous proposons d'en découvrir davantage à travers ce 4^{ème} bulletin d'information.

Je reste à votre écoute et me tiens à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Caroline WOLFF
Responsable de projets éoliens

Localisation et caractéristiques du projet

Les 5 éoliennes du projet se situent :

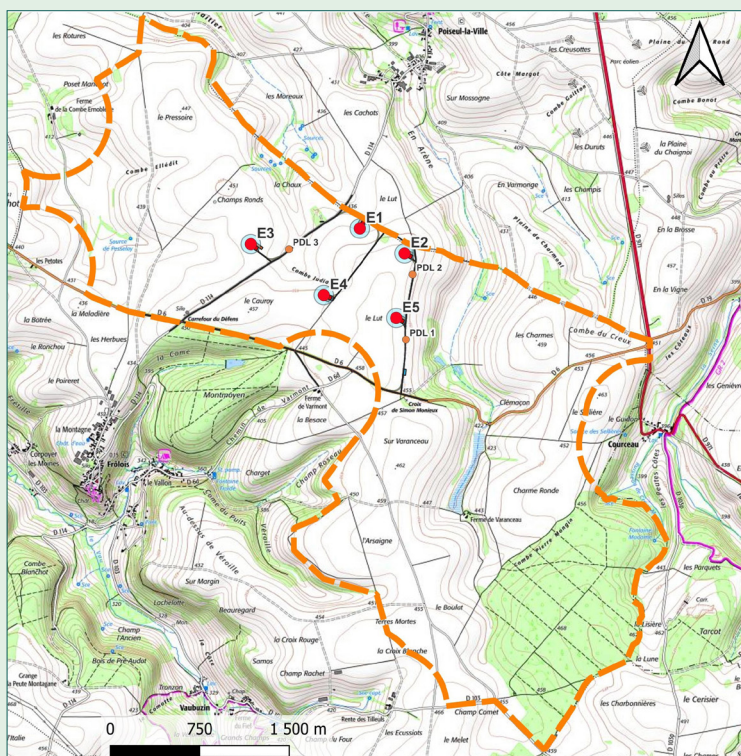
- A minimum à 800 m des habitations les plus proches
- En dehors de sites environnementaux sensibles (ZNIEFF, Natura 2000,...)
- En dehors des aires de protection des captages
- A plus de 200 m des lisières et en dehors de la forêt communale

Retrouvez l'ensemble des informations et actualités sur le projet sur sa page internet dédiée :



www.aboenergy.fr

- > Zone d'information
- > Nos projets
- > Bourgogne-Franche-Comté
- > Projet éolien de Frôlois



Chronologie du projet

2021

- Identification à Frôlois d'une zone propice à l'éolien.
- Rencontre du Maire et du Conseil Municipal.
- Prise de contact avec les propriétaires et exploitants de la zone d'étude.
- Distribution d'un 1^{er} bulletin d'information aux riverains.
- Mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.
- Rencontre des acteurs institutionnels du territoire.
- Installation d'un mât de mesure de vent sur site.

2022

- Lancement des études techniques et environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).
- Mise en place d'une péréquation foncière.
- Poursuite des échanges et informations des élus.

2023

- Distribution d'un 2^{ème} bulletin d'information.
- Résultats des études techniques et environnementales.
- Visite du mât de mesure.
- Définition de la variante d'implantation et du gabarit d'éolienne.
- Organisation de permanences publiques d'information.
- Définition des mesures ERC.
- Distribution d'un 3^{ème} bulletin d'information.

2024

- Comité de projet avec les élus de Frôlois et des communes voisines.
- Discussion et création de partenariats avec des acteurs locaux pour la mise en place de mesure d'accompagnement.
- Lancement d'une étude paysagère complémentaire.

Les prochaines étapes
(dates prévisionnelles) :

2025

- Organisation d'une visite de site en réalité virtuelle augmentée avec les élus de Frôlois.
- Réception de l'étude paysagère et patrimoniale finalisée et dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture.

2026

- Instruction de la demande par les services de l'état.
- Enquête publique de 3 mois.
- Autorisation préfectorale.

2027/2028

Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.

Zoom sur les mesures d'accompagnement

Un projet éolien s'accompagne bien souvent de mesures au bénéfice de la commune et de ses habitants. Elles sont coconstruites avec différents acteurs locaux.

Mise en place d'une haie en faveur de la faune volante :

Afin de renforcer le réseau de haie, servant de zone d'alimentation et de nidification pour les oiseaux ainsi que de corridors de déplacement pour les chauves-souris, un linéaire de haie est proposé afin de compléter ces corridors déjà présents. Ce linéaire sera mis en place à bonne distance du futur parc éolien afin de ne pas créer de zones d'attrait.



Mise en œuvre
Chambre de l'agriculture de
Côte d'or



Entretien et suivi
ABO Energy



Financement
ABO Energy

Mise en place d'un diagnostic écologique dans la forêt communale de Frôlois :

L'intérêt de cette mesure est d'améliorer la connaissance de la biodiversité forestière de la forêt de Frôlois. Un plan d'action pour sa préservation sera défini, dans le respect de la gestion et de l'exploitation forestière menées par l'ONF pour le compte de la commune. Cette définition sera menée en concertation avec les élus de la commune et avec l'ONF, à l'aide d'un bureau d'étude naturaliste indépendant.



Mise en œuvre
Comité de gestion



Mise en place et suivi
ONF



Financement
ABO Energy



Milan noir



Pic noir

Création d'une ou plusieurs boucles d'interprétation des paysages et de la biodiversité locale :

Lors d'un atelier avec l'équipe développement d'ABO Energy, les élus de la commune ont proposé de créer un parcours pédagogique. L'intérêt d'une telle mesure est de diffuser les connaissances et les études réalisées dans le cadre du développement du projet. Ce parcours sera élaboré en partenariat avec les élus de la commune, et se composera de plusieurs panneaux thématiques abordant notamment les spécificités locales du paysage, la présence des espèces d'oiseaux et de chauves-souris sur la commune, etc.



Mise en œuvre
Prestataire local



Mise en place et suivi
ABO Energy



Financement
ABO Energy

L'étude paysagère sur Frôlois

Le projet éolien de Frôlois vient s'inscrire dans un paysage ouvert, où tout aménagement (lignes électriques, bâtiments agricoles, éoliennes, etc...) peut être perçu de façon lointaine.

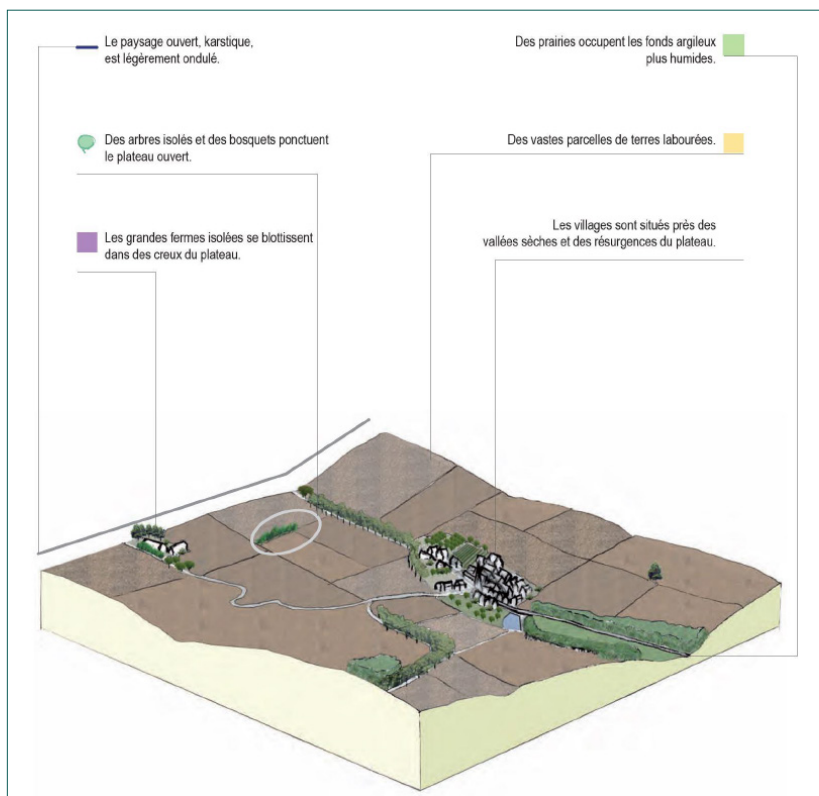
Ci-contre, le bloc diagramme des caractéristiques paysagères du plateau du Duesmois :

Source : Atlas Départemental des Paysages, Côte d'Or, 2010

Ce secteur paysager présente un enjeu du fait de sa proximité avec les sites emblématiques d'Alésia et de Flavigny-sur-Ozerain, pour lesquels nous avons apporté une attention particulière. La proximité de ces sites et le contexte éolien local évolutif expliquent une implantation de 5 éoliennes maximum, situées au centre de la zone d'implantation potentielle.

Le site du siège d'Alésia :

L'état initial recense l'ensemble des composantes paysagères sensibles par un travail de terrain : le bureau d'étude procède à des prises de vue sur le site pour apprécier les visibilitées en direction de la zone du projet. A travers les éléments mis en lumière, on cherche à placer les éoliennes de manière à éviter ou réduire leur visibilité depuis les lieux sensibles. La taille de l'éolienne est également choisie, entre autres, en fonction de l'état initial paysager. C'est une des raisons pour lesquelles la hauteur totale des éoliennes pour ce projet ne dépassera pas les 210 mètres.

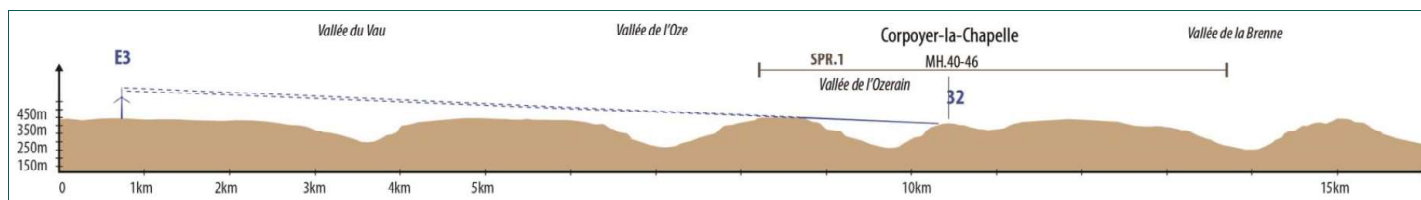


Photographie : Absence de visibilité sur la ZIP depuis le point de vue de la statue de Vercingétorix, sur le Mont Auxois (Source : ECO-STRATEGIE)

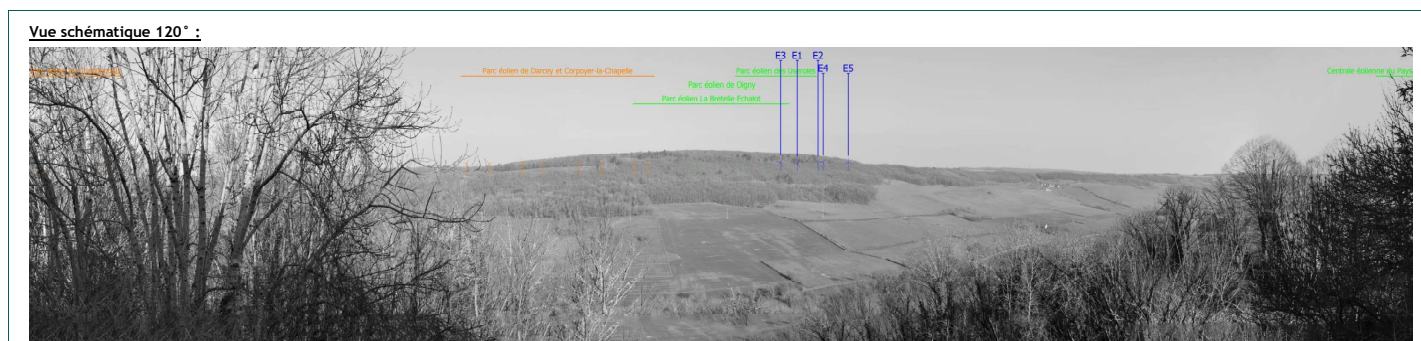
Flavigny-sur-Ozerain :

Une fois l'implantation connue, de nombreux outils tels que des photomontages, des coupes topographiques, des blocs diagramme, et l'analyse des autres projets alentours, permettent de déterminer le degré de perception et les effets du projet.

Une implantation au centre de la zone d'étude nous permet d'éviter les visibilitées directes depuis les remparts de Flavigny-sur-Ozerain, comme il est possible de le voir sur la coupe topographique et le photomontage ci-dessous :



Coupe topographique : Depuis les remparts de Flavigny-sur-Ozerain, le relief masque la visibilité sur le parc éolien



Photomontage : Depuis les remparts de Flavigny-sur-Ozerain, le parc éolien se situe derrière le massif, ne rendant visible qu'un bout de pale de E5

Distance aux habitations :

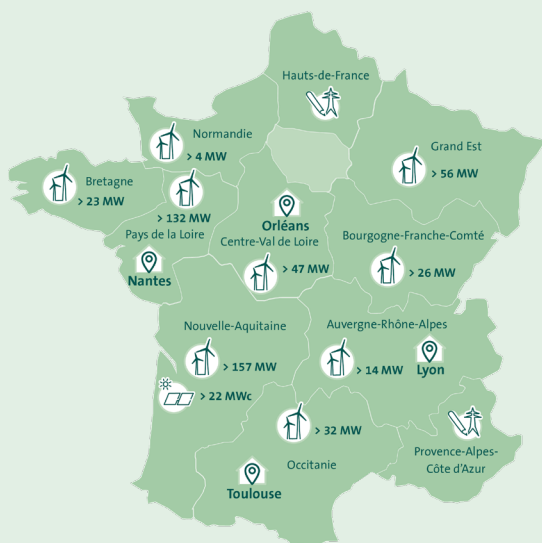
Les éoliennes du projet de Frôlois seront nécessairement visibles depuis les bourgs environnants. Pour autant, la vaste zone d'implantation du projet de Frôlois nous a permis de nous éloigner au maximum des habitations, bien au delà des 500 mètres réglementaires. Aussi, nous avons fait le choix de limiter la hauteur des éoliennes afin de réduire les rapports d'échelle.

- **835 m**
de la ferme de Varmont
- **1210 m**
de Poiseul la ville et laperrière
- **1695 m**
de la ferme de la Combe Ernoblène
- **1780 m**
de Frôlois
- **1830 m**
des Petotes
- **2225 m**
de Courceau



ABO Energy en France

Avec son équipe de 180 personnes réparties dans quatre agences à Lyon, Nantes, Orléans et Toulouse (siège social), ABO Energy développe des projets d'énergies renouvelables sur tout le territoire français depuis 2002.



487 MW développés et construits
122 MW en construction ou prêts à construire



> 1,6 GW projets en développement


Contacts

Responsable du projet :

Caroline Wolff
Tél. : 06 71 11 62 96
caroline.wolff@aboenergy.com

Responsable de projets dialogue territorial :

Edith Recourt
Tél. : 05 34 31 49 17
edith.recourt@aboenergy.com

 ABO Energy
www.aboenergy.fr